



CONNAÎTRE LES ESSENTIELS DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ PSH DES BÂTIMENTS – HSI01

(Type de bâtiments concernés : ERP, ERT, BUP et habitation)

Tous les acteurs du bâtiment sont régulièrement confrontés aux problématiques en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Qu'il s'agisse des établissements recevant du public, des établissements recevant des travailleurs ou des bâtiments d'habitation, neufs ou existants. Les obligations et les dispositions sont complexes et en perpétuelle évolution.



PROGRAMME

La sécurité incendie

- Les principes de la réglementation incendie
- Les principales dispositions techniques dans les ERP, les ERT ou BUP et les bâtiments d'habitation
- Les moyens de secours

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Le contexte réglementaire
- Les principales dispositions techniques dans les ERP, les ERT ou BUP et les bâtiments d'habitation
- Les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) et leur suivi

Les liens entre la sécurité incendie et l'accessibilité PSH

- Le contexte réglementaire
- Les principes d'évacuation des personnes en situation de handicap dans les ERP et les ERT



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Identifier les principales obligations issues de la loi handicap concernant l'accessibilité PSH des Établissements Recevant du Public (ERP) , des Établissements Recevant des Travailleurs (ERT) et des bâtiments d'habitation, existants, ou à modifier
- Comprendre les liens entre la sécurité et l'accessibilité PSH



PUBLIC CONCERNÉ

- Les maîtres d'ouvrage publics et privés
Les architectes
Les bureaux d'études
Les services techniques
Les élus
Les offices de l'habitat
Les sociétés de gestion immobilière



DURÉE

7 heures de formation



À SAVOIR

Pour tout renseignements
contactez le **04 86 80 19 60**
ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée

Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
<p>Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci.</p> <p>Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.</p>	<p>Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.</p>	<p>Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.</p>

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

À distance		
Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	600 € HT
Inter	2 jours	1 000 € HT
Intra		sur demande

Présentiel

Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	850 € HT
Inter	2 jours	1 300 € HT
Intra		sur demande

37
formations

569
personnes formées
en 2024

8,7/10
de satisfaction
en 2024